



## EDITO

*Pas un week-end sans une animation au Genest-Saint-Isle !*

*Dès le 4 novembre, l'APE (Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire Albert Jacquard) organisait une soirée « Halloween », le 11 était consacré aux commémorations de l'armistice de novembre 1918 avec les Anciens d'AFN, le week-end suivant, l'APE se mobilisait à nouveau pour une bourse aux jouets, le 25 c'était le marché de Noël et le 8 décembre le Téléthon, deux manifestations organisées par les P'tites Mains, et le 15 ce sera le Noël solidaire des associations.*

*Nous nous rappelons aussi la belle fête du 18 novembre initiée par nos commerçants, soutenue par la municipalité, orchestrée par le Comité des fêtes et animée par l'Infatigable, pour remercier les Genestoises et Genestois qui se sont mobilisés lors des évènements climatiques d'une exceptionnelle ampleur le 9 juin.*

*Le 22 novembre, le Viet Vo Dao était à l'honneur lors de l'avant-première de la projection du film « L'œil du tigre » au Cinéville à Laval. En effet, l'héroïne, Laurence Dubois, non-voyante depuis 20 ans, pratique ce sport de combat dans notre dojo, avec des valides, et avec une bienveillante attention de nos instructeurs.*

*Que d'énergie, que de dévouement au service des autres à travers ces manifestations. Il faut souligner aussi que, tout le reste de l'année, dans toutes les associations, des bénévoles se mobilisent pour proposer des activités diverses et variées. Ils permettent ainsi aux habitants de la commune, jeunes ou moins, nouvellement arrivés ou installés depuis plusieurs décennies, de se rencontrer, d'échanger, de faire de notre commune une commune vivante et animée. N'est-ce pas là un beau cadeau de Noël ? Nous pouvons collectivement les en remercier.*

*Le personnel et le conseil municipal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.*

*Bien à vous*

## SOMMAIRE

### INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 2/3 - Conseil municipal du 12 novembre 2018
- P 3 - Balayage mécanique des rues  
- Etat civil  
- Inscriptions sur les listes électorales  
- Service enfance jeunesse
- P 4 - Recensement de la population dans notre commune  
- Vœux de la municipalité
- P 5 - Agence postale communale  
- Lotissement de l'Orée du Plessis 3  
- Commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale – 11 novembre 2018
- P 6 - Pot de remerciements des commerçants et de la municipalité  
- Accueil de loisirs – ALSH  
- Kub'ados

### VIE ASSOCIATIVE

- P 7 - Les Godillots du Plessis  
- Détente&Loisirs  
- Téléthon  
- Bientôt Noël  
- Noël solidaire
- P 8 - Atoulire

### VIE SCOLAIRE

- P 8 - Ecole primaire publique Albert Jacquard

### INTERCOMMUNALITE

- P 9 - Plan Local d'Urbanisme intercommunal  
- Enquête mobilité  
- Collecte de jouets, jeux et bandes dessinées
- P 10 - Le réseau des bibliothèques du pays de Loiron

### AUTRES INFORMATIONS

- P 10 - L'AFTC 53
- P10/11 - Les syndicat de bassin du Vicoin
- P 11 - Petites annonces  
- Annonce  
- Objets trouvés
- P12 - Remise des articles pour les infos  
- Dates à retenir

Retrouvez actualités et photos sur le site internet de la commune :  
<http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

*L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.*

### Evènement climatique exceptionnel du 9 juin 2018

• **Acquisition foncière lieu-dit « la Rouzinière »**  
Les propriétaires de la Rouzinière ont mis en vente les bâtiments et le terrain d'une surface de 2 527 m<sup>2</sup>. Cette propriété se situe entre le parc du Plessis, le projet de construction de logements locatifs avec MEDUANE HABITAT, la future école et la 4<sup>ème</sup> tranche du lotissement de l'Orée du Plessis. Compte tenu de sa situation et des projets de la commune, il est décidé d'acquérir au prix de 158 410 € cet ensemble immobilier.

• **Construction école élémentaire**  
Pour aider au financement des travaux estimés à 1 500 000 € HT, la commune sollicite des subventions auprès des services de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental.

• **Réparation des biens non assurables**  
Pour financer la réparation des biens non assurables, une subvention est demandée auprès des services de l'Etat au titre de la dotation de solidarité en faveur des équipements des collectivités territoriales touchés par des évènements climatiques.

### Personnel communal

• **Poste d'adjoint d'animation**  
Suite au départ à la retraite d'un agent, le temps de travail d'un adjoint d'animation est augmenté de 28h50 à 33h15, à compter du 7 janvier 2019.

• **Poste d'adjoint administratif**  
Considérant l'accroissement des activités du service administratif, le temps de travail de l'adjoint administratif affecté à l'agence postale communale est augmenté de 23h15 à 30h, à compter du 7 janvier 2019.

• **Création de 4 emplois d'agents recenseurs**  
Le recensement des habitants et des logements de la commune sera réalisé en 2019, entre le 17 janvier et le 16 février. Pour réaliser cette enquête, 4 emplois d'agents recenseurs sont créés.

### Classement de voiries dans le domaine public communal

Mise à jour du classement :

- des voies des lotissements : 3 200 ml
- des pistes cyclables : 3 000 ml
- des allées piétonnes : 950 ml

## Rapport d'activités 2017

- Sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP du Centre Ouest Mayennais
- Sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
- Du Syndicat de Bassin du Vicoin

Ils n'appellent aucune observation.

## **BALAYAGE MECANIQUE DES RUES**

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 16 au lundi 17 décembre 2018**.  
Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances :**

- Joana MARMELO, domiciliée 5 rue du Plessis.
- Ézio DÉCOU, domicilié 10 rue Lucie Aubrac.

## **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Attention ! **En cas d'emménagement dans la commune**, l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire au secrétariat de mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ils devront remplir un formulaire d'inscription sur les listes électorales.

**De même, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune du Genest-Saint-Isle, signalez-le au secrétariat.** En effet, la commune compte deux bureaux de vote et votre déménagement peut entraîner un changement de bureau.

Renseignements au 02.43.02.11.95

## **NOUVEAU !**

## **SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

**Le « Portail Famille » évolue en « Portail Citoyen » dès la fin de cette année 2018.**

Le Portail Citoyen sera plus simple d'utilisation, plus convivial et plus complet !



Le Portail Citoyen permettra d'effectuer les démarches périscolaires et extrascolaires **à partir d'une tablette, d'un smartphone ou d'un ordinateur.**

Les familles recevront un courrier semaine 51 leur indiquant **la démarche à suivre pour créer leur compte citoyen.** Un code abonné famille leur sera communiqué.

Pendant cette période de transition (semaines 51 et 52), elles n'auront plus accès à leurs réservations ou déclarations d'absences. Le Portail Famille (ancienne version) sera **clôturé à compter du 16 décembre 2018 et elles ne pourront plus utiliser leurs identifiant et mot de passe actuels.**

**Les familles sont invitées à anticiper leurs démarches** en effectuant dès maintenant leurs réservations pour le début d'année 2019 ou dans tous les cas **AU PLUS TARD LE 16 DÉCEMBRE 2018 !**

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION DANS NOTRE COMMUNE**

**JANVIER ET FEVRIER 2019**

**Des chiffres aujourd'hui pour  
construire demain**



En 2019, le recensement se déroulera dans notre commune ! Il aura lieu du **17 janvier au 16 février 2019**. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

### **C'est utile**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### **C'est simple**

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### **C'est sûr**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



**Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !**

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Plus de précisions vous seront données dans le bulletin de janvier 2019.

## **VŒUX DE LA MUNICIPALITE**

Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le

**Vendredi 11 janvier 2019**

à 18h30

à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle

Sont également invités les membres des associations culturelles et sportives, les associations agricoles, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les enseignants, le personnel communal, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) et le Conseil municipal.

✂ -----

Afin d'organiser au mieux cette cérémonie, merci de nous retourner ce coupon en mairie avant le 5 janvier 2019.

Nom : .....

Prénom : .....

assistera à la cérémonie des vœux le 11 janvier 2019

Nombre de personnes : .....

## AGENCE POSTALE COMMUNALE



**Les fêtes de fin d'année  
approchent et vous aurez  
peut-être des colis à retirer.**

**Horaires d'ouverture de l'Agence postale communale au public :** du mardi au samedi de 8h30 à 12h15.

Comme nous n'avons pas connaissance des situations personnelles de chacun (les risques de contentieux existent), **nous ne pouvons remettre les envois postaux** (courrier en recommandé, colis...) à l'intéressé(e) ou à une tierce personne **sans présentation de pièces d'identité et procuration** (Source : La Poste « Conditions générales de vente applicables aux prestations courrier – colis de la Poste »).

**Pour retirer vos colis et recommandés, une pièce d'identité est exigée.** En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à votre conjoint ou à une autre personne en complétant, tout simplement, **le verso de l'avis de passage du facteur (procuration)**. Dans ce cas, la personne devra **présenter sa pièce d'identité ainsi que la vôtre.**

## LOTISSEMENT DE L'OREE DU PLESSIS 3

Logements de Mayenne Habitat

**Rappel :** Les plantations réalisées par Mayenne Habitat font partie intégrante de chacune des parcelles. En conséquence, les haies situées entre l'espace public et le grillage de chaque parcelle, sont à entretenir par le locataire lui-même.

Merci pour votre contribution à l'esthétique de ce nouveau lotissement.

## COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1<sup>ère</sup> GUERRE MONDIALE 11 NOVEMBRE 2018



Le 11 novembre 1918 fut signé l'armistice après avoir fait de très nombreux morts pour la France dont 13 192 Mayennais. Cette année 2018 marque le centenaire de la fin de la guerre 1914/1918 et célèbre la paix.

La commune du Genest-Saint-Isle a débuté cet événement par une marche du parc du Plessis jusqu'au monument aux morts, au cours de laquelle environ 150 Genestois ont suivi l'Infatigable et les porte-drapeaux.

Après le dépôt de gerbe, la lecture des morts pour la France et du message du ministre des anciens combattants par Louis Foucher, président des AFN puis la lecture du discours du Président de la République par Madame Nicole Bouillon, maire, la quarantaine d'enfants présents a chanté des couplets de la Marseillaise.

Cette cérémonie s'est terminée par un lâcher de ballons bleu, blanc, rouge à la maison des associations.

Le discours du président de la République est sur le site internet de la commune : [www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr](http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr)



## **POT DE REMERCIEMENTS DES COMMERÇANTS ET DE LA MUNICIPALITE**

Le dimanche 18 novembre, Vincent et Sabrina Houdayer, Ismaël Bobard et la municipalité offraient un moment de convivialité à tous ceux qui ont apporté une aide et un soutien lors des inondations du 9 juin 2018.

Au cours de cette matinée, de nombreuses personnalités, le Préfet, les gendarmes, pompiers, agents de la protection civile, le Député, le Maire, le Président de la chambre de métiers et de l'artisanat, ont tenu, par leurs présences, à saluer et honorer le dévouement et l'engagement des Genestois pour aider les habitants sinistrés et pour redonner vie à leur école, leurs commerces et, par-delà, à la commune.

La fanfare L'Infatigable leur a fait la surprise d'une prestation et le comité des fêtes a prêté main forte à l'organisation de cette manifestation conviviale qui s'est déroulée sous un beau soleil, présage d'un renouveau.

Sabrina, Vincent et Ismaël ont, non sans émotion, tenu à remercier les Genestois, leurs amis, leurs familles.



## **ACCUEIL DE LOISIRS ALSH**

### **Recherche équipe d'animation pour l'été 2019**

Vous aimez l'animation ? Vous avez des idées plein la tête ? Vous souhaitez travailler durant les vacances d'été à l'accueil de loisirs ou à l'accueil jeunes du Genest-Saint-Isle ?

Titulaire du BPJEPS, BAFD, BAFA ou en cours de formation, n'hésitez pas ! Envoyez-nous votre candidature (CV et lettre de motivation) **avant le 6 janvier 2019** à l'adresse suivante : Mairie, 2 place de l'Église, 53940 LE GENEST-SAINT-ISLE.

### **Avis de recherche**

Nous sommes toujours à la recherche de matériaux de récupération pour nos activités :

- boutons
- laine
  
- chutes de tissus
- fermetures éclair
- bouchons de liège
- anneaux en bois de rideaux

Au cas où vous auriez, chez vous, un de ces objets qui ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !



**Repas de Noël**  
**Vendredi 14 décembre - 19 h – 3 €**  
Information et inscription auprès de  
Coline.

# VIE ASSOCIATIVE

## LES GODILLOTS DU PLESSIS

Randonnée pédestre :

**Dimanche 16 décembre 2018**  
à Saint-Hilaire-du-Maine

Distance environ : 11 km.

Rendez-vous pour co-voiturage à 13h15 au Parc du Plessis au Genest-Saint-Isle.  
Départ à 13h45 – église de Saint-Hilaire-du-Maine.

Co-voiturage : 2,50 €  
Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsable de la sortie :  
N. BREHAULT et C. JOANNET : 06.33.36.84.71 –  
06.02.30.06.65

## DETENTE & LOISIRS

Nous organisons un bal le  
**Dimanche 9 décembre 2018**  
de 14h à 19h  
à la salle des fêtes

Orchestre : Michel GUIFFAUT  
Ambiance assurée.

Brioche et boisson offertes à la pause.

## TELETHON

**Journée au profit du Téléthon le**  
**Samedi 8 décembre 2018**

Réservez dès à présent votre journée pour le Téléthon :  
randonnée motos, vente de sapins et décorations,  
vente de brioches, jeux en bois.

Mise en place de décorations de Noël par les enfants  
des écoles.

Grande tombola pour gagner un survol du Mont Saint-  
Michel et deux survols de la Mayenne.

Restauration sur place : crêpes, galettes, saucisses,  
tripes, huîtres.

Le soir à la salle des fêtes, repas dansant (Couscous  
ou Lasagne 18€/ adulte).

Réservation possible par téléphone 06.33.28.30.71.



## BIENTÔT NOËL



Tu as moins de 10 ans et tu aimes dessiner ?  
Alors participe au concours de dessin



« DESSINE-MOI TON NOËL »



Dépose ton dessin dans l'urne de ton école ou à  
l'accueil de loisirs **jusqu'au 10 décembre 2018.**

N'oublie pas de marquer ton nom, ton prénom, ton âge  
et ton adresse au dos de la feuille.

A partir du 11 décembre, tous les dessins seront  
exposés à la mairie.



Un jury fera son choix.

Le Père Noël annoncera les résultats après le  
spectacle gratuit du samedi 15 décembre.

N'hésite pas à en parler à tous tes copains !



## NOËL SOLIDAIRE



Organisé par la municipalité et les associations  
du Genest-St-Isle, vous propose

LE SPECTACLE ANNUEL DE NOËL



« NOËL MAGIQUE »

**Samedi 15 décembre 2018**  
à 19h à la salle des fêtes



Entrée gratuite

Suivi de la venue du Père Noël qui distribuera des  
bonbons.



Prise de photos possible du résultat  
du concours de dessin et de la remise  
de jouets collectés au profit des Restos du  
cœur.



Pour clôturer la soirée, un verre de l'amitié  
sera suivi d'un buffet participatif ouvert  
à tous :



C'est un repas qui est basé sur le principe de la  
participation de chacun qui amène : entrée/plat,  
dessert, boisson, vaisselle. Tout est mis en commun  
pour constituer un buffet collectif en passant une soirée  
conviviale et de partage entre tous.

**SOLIDARITE = PARTAGE**



**ATOULIRE**  
*Médiathèque*  
*Espace de rencontres*



**La médiathèque sera fermée les :**  
Lundis 24 et 31 décembre  
Mercredi 26 décembre

**Appli Goûter**  
Mercredi 5 décembre 2018  
15h Médiathèque

Une présentation des meilleures applications sur  
Androïd et IPad.

À partir de 7 ans, gratuit. Inscription à la médiathèque



**Atelier du mercredi**  
Mercredi 19 décembre  
de 15h à 18h

« *Fabrique un sapin de Noël* »

« *Lecture de contes de Noël* »

A partir de 6 ans

Gratuit

Inscription à la médiathèque



**Séance Bébés lecteurs**  
Vendredi 21 décembre 2018  
9h30  
Médiathèque

**Bonnes fêtes de fin d'année.**

**ECOLE PRIMAIRE**  
**PUBLIQUE**  
**ALBERT JACQUARD**

**Commémoration du 11 novembre**



Le dimanche 11 novembre, les élèves et leurs familles ont été invités à participer à la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale organisée sur la commune du Genest-Saint-Isle. Après la marche solennelle au départ du parc du Plessis pour rejoindre le monument aux morts, les élèves ont déposé la gerbe puis ils ont écouté le message du ministre des anciens combattants lu par le président des AFN et le discours du Président de la République lu par Madame le Maire. Ils ont ensuite été sollicités pour chanter la Marseillaise, dont ils avaient appris quelques couplets en classe.





# INTERCOMMUNALITE

## **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)**

La Communauté de communes du Pays de Loiron a décidé de lancer la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le 26 novembre 2015, par délibération du Conseil communautaire.

Après deux ans de travail, des ateliers avec les habitants et 3 réunions publiques, le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal sera arrêté le 12 décembre 2018 par délibération du Conseil communautaire.

Il sera ensuite transmis aux Personnes publiques associées (chambres consulaires, services de l'Etat, associations) pour une durée de trois mois.

A l'issue de ces trois mois, soit en mars 2019, débutera l'enquête publique.

Le public sera invité à venir consulter le dossier de PLUi à cette occasion et à s'exprimer sur le registre de concertation mis à sa disposition pendant 31 jours.

Le commissaire enquêteur analysera ensuite le dossier.

L'approbation du PLUi est envisagée en juin 2019.

## **ENQUETE MOBILITE Votre avis nous intéresse !**

Habitants du Pays de Loiron, une enquête est actuellement menée jusqu'au 16 décembre pour connaître vos besoins en mobilité :

Pour participer à l'enquête, remplissez l'un des 3 types de formulaires vous correspondant sur internet à [www.cc-paysdeloiron.fr](http://www.cc-paysdeloiron.fr) :

- étudiants/scolaires
- retraités/seniors
- + 18 ans, non retraités et non étudiants

**Ou venez retirer le formulaire en mairie**



Plus d'informations au 02.43.49.85.30.

## **COLLECTE DE JOUETS, JEUX ET BANDES DESSINEES**



Appel aux dons de jouets, jeux et bandes dessinées en bon état, pour les enfants de 0 à 10 ans des familles bénéficiaires de l'épicerie sociale intercommunale.

Déposez vos dons aux gardiens des déchetteries de Port-Brillet et de Montjean.

**Jusqu'au 8 décembre  
Heures d'ouverture :**

- **Déchetterie / Port-Brillet** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
- **Déchetterie / Montjean** : lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h / le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

## **LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU PAYS DE LOIRON**

### **Parcours de lecteurs / spectateurs : Femmes !**

*En partenariat avec la Saison Culturelle, La Voix de Garage, le cinéma Le Trianon, Atmosphères 53 et la Librairie M' Lire de Laval*

- Rencontre-dédicace « Femmes et BD »  
Vendredi 7 décembre, 18h30 Les 3 Chênes, Loiron-Ruillé, entrée libre

- Spectacle « C'est (un peu) compliqué d'être à l'origine du monde » Cie Les Filles de Simone  
Vendredi 7 décembre, 20h30 Les 3 Chênes, Loiron-Ruillé, 6 à 12€

- Projection du film « Ouaga Girls » de Theresa Traore Dahlberg  
Mercredi 12 décembre : 20h30 Cinéma Le Trianon, Le Bourgneuf-la-Forêt, 4 et 5 €

- Valise Saison Culturelle  
D'octobre à juin dans les bibliothèques



## **L'AFTC 53**

### **Association des familles de traumatisés crâniens & de cérébrolésés de la Mayenne**

130 avenue Chanzy – 53000 Laval [aftc53@outlook.com](mailto:aftc53@outlook.com)  
02.43.08.61.54 / 06.20.79.73.66 / 06.23.79.45.68  
Site internet : <http://www.traumacranien.org>

#### **Vous ou l'un de vos proches êtes concernés par le traumatisme crânien ou une lésion cérébrale ?**

L'AFTC 53, créée le 6 Juin 2018 à l'initiative de plusieurs familles mayennaises, est là pour vous aider, vous accompagner, vous conseiller.

Tous concernés par les conséquences sociales, familiales, médicales, financières et surtout par les obstacles administratifs, nous souhaitons vous apporter notre soutien et notre expérience.

#### **Notre projet ?**

Nous connaître, nous réunir, nous rencontrer, échanger pour envisager ensemble des actions concrètes dans notre département pour proposer une prise en charge adaptée.

N'hésitez pas à nous contacter

## **LE SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN**

### **Nouvelle organisation des collectivités en charge des milieux aquatiques et des inondations.**

A la suite de la réforme des collectivités territoriales (loi MAPTAM), le Syndicat de bassin du Vicoin va connaître une évolution majeure de ses compétences et de son fonctionnement en application de la réforme dite GEMAPI (pour Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cette compétence nouvelle est désormais attribuée par la loi à l'échelon intercommunautaire (ici la Communauté de communes du Pays de Loiron) qui a choisi de transférer cette compétence à un nouveau Syndicat, issu de la fusion des Syndicats du bassin de l'Ouette, de la Jouanne et du Vicoin, et qui comprendra également les affluents de la Mayenne sur le territoire de Laval Agglomération.

Ce syndicat, baptisé JAVO (pour Jouanne Agglomération de Laval Vicoin et Ouette) devrait voir le jour en janvier 2019 et aura l'objectif de préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux et l'objectif de prévenir et protéger les enjeux humains contre les impacts des inondations. Dans le détail, ses statuts prévoient d'exercer les missions suivantes :

#### **Réduction de la vulnérabilité aux inondations**

- Etudes et travaux pour la réalisation d'ouvrages nouveaux pour la protection ou la prévention contre les inondations.
- Informer, sensibiliser les populations : communiquer sur le risque inondation, entretenir la mémoire des événements passés,
- Accompagner les collectivités dans l'organisation de l'alerte, l'information et la gestion de crise : l'élaboration des DICRIM, des PCS, la pose de repères de crue, la mise en place de dispositifs locaux de surveillance au côté des maires des communes et des services de l'Etat.

#### **Réduction de l'aléa inondation, préservation, entretien restauration du fonctionnement des milieux aquatiques**

- surveillance, entretien, restauration de la ripisylve
- gestion des plantes envahissantes
- surveillance, entretien, restauration du lit mineur, des berges et des annexes fluviales : gestion du transport solide, diversification des faciès d'écoulement, reconexion d'annexes fluviales, remontée des points d'abreuvement

# AUTRES INFORMATIONS

- entretien et restauration des fonctionnalités du lit majeur : zones naturelles d'expansion des crues, restauration de la continuité latérale, des enveloppes de mobilité latérale du cours d'eau
- entretien, restauration des lacs et plans d'eau publics, dans l'objectif de maintenir ou restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la biodiversité, hors exploitation courante
- restauration de la continuité écologique : animation et coordination des opérations coordonnées, appui technique et administratif et maîtrise d'ouvrage déléguée aux propriétaires d'ouvrages,
- surveillance, entretien et restauration des zones humides propriété du syndicat ou de ses membres, appui à la gestion des zones humides privées en partenariat avec les cellules d'assistance techniques zones humides,
- maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée des études de diagnostic de bassin versant ou de tronçons de cours d'eau concourant à mieux comprendre l'état et le fonctionnement des milieux aquatiques et les pressions qu'ils subissent ; élaboration des programmes d'actions (contrats de milieu, appels à projets relevant des compétences du syndicat, appels d'offres dans ces domaines).

Ce syndicat sera dirigé par 27 élus issus des Communautés de communes du Pays de Loiron (Laval Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2019), de Meslay-Grez, des Coëvrons et de Laval Agglomération. Ces structures assureront également le financement de ce Syndicat à raison d'une contribution basée sur le nombre d'habitants et sur la surface de bassin versant concerné soit un financement prévisionnel voisin, en 2019, de 350 000 €, hors subventions. La création de ce syndicat devrait être effective en janvier 2019.

Des cartes du territoire du Syndicat sont consultables sur le site internet de la commune :

[www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr](http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr) rubrique actualités

## PETITES ANNONCES

- Personne handicapée à mobilité réduite recherche une auxiliaire de vie consciencieuse pour le mois de décembre 2018. CDI pour 14 heures par semaine l'après-midi : ménage, cuisine, repassage, faire les courses chaque semaine, etc. Avoir 3 ans de permis B. Payé par chèque CESU.  
Tél. : 02.43.02.49.11.

## ANNONCE

### **LES P'TITS SOINS BIO D'ELO ESTHETICIENNE A DOMICILE**

**NOUVEAU**



Élodie, esthéticienne expérimentée depuis 10 ans, je m'installe en tant qu'esthéticienne à domicile.

Je me déplace ou vous reçois chez moi, sur rendez-vous, dans un espace propice à la détente.  
(Le Verger – 53940 Le Genest-St-Isle).

Épilations, soins du visage, du corps et Massages du Monde. Soucieuse de votre santé et de l'environnement, chaque prestation est personnalisée et effectuée avec des produits certifiés Bio.



Plus d'informations :

- Facebook : les p'tits soins bio d'elo

- Téléphone : 06.62.51.27.57

- Mail : lesptitsoinsbiodelo@gmail.com

## OBJETS TROUVES

Espace Roger Janvier : 1 sweat bleu marine taille 8 ans ; Kiabi avec écriture devant « CREAT » - 1 pantalon noir taille 10 ans (LH) – 1 sweat gilet gris (écrit Good Sport) – 1 pantalon de jogging bleu marine taille 8 ans Kiabi – 1 sweat bordeaux West Valley – 1 trousseau de 4 clés(3 grandes et 1 petite) – 1 legging blanc (128/134) – 1 – 1 paire de lunette monture rose – 1 tee-shirt noir marque Zara dessin et perle taille S – 1 pull gris rayé rose, Gémio, 8 ans .

Salle des fêtes : 1 tour de cou marque Okaidi, gris motifs pois et chat – 1 masque Halloween.

Autres : 1 gant de gardien de foot vert – 1 gant de gardien de foot jaune – 1 montre de sport blanche – 1 parapluie canne – 1 blouson 8 ans, gris/marron/orange – 1 boucle d'oreille colombe – 1 carte JANVIER LABS au nom de F. RIVIERE – des écouteurs – 1 gilet, 3ans, bleu marine – 1 paire de lunette Ripcurl noir moucheté marron – 1 clé grise en forme de croix.

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer. Nous les conservons un an maximum.

# AUTRES INFORMATIONS

## **REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS**

En raison des fêtes de fin d'année,  
pour le bulletin municipal du mois  
de janvier 2019,  
remise des articles au plus tard le

**Mercredi 12 décembre 2018**

à la mairie.

**Passée cette date, aucun article  
ne sera pris en compte**

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse :

[mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

[www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr](http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr)

## **Dates à retenir**

### **Au Genest-Saint-Isle**

#### ***En décembre***

Mercredi 5 décembre	Appli goûter - Atoulire
Samedi 8 décembre	Téléthon
Dimanche 9 décembre	Bal – Détente&Loisirs
Samedi 15 décembre	Noël solidaire
Dimanche 16 décembre	Randonnée à Saint-Hilaire du Maine - Les Godillots du Plessis
Vendredi 21 décembre	Séance bébés-lecteurs – Atoulire

### **Au Pays de Loiron**

Vendredi 7 décembre	C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde – Les Filles de Simones – Théâtre - Salle les 3 Chênes
Mardi 11 décembre	Soirée « Dérèglement climatique : causes et conséquences » - Salle les 3 Chênes – Pays de Loiron Environnement
Samedi 15 décembre	Concert de Noël à 11h et 16h Salle les 3 Chênes